

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET
ET DES COMPTES PUBLICS
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 janvier 2017 N°154

Saisie record de cocaïne en Polynésie La douane et la Marine nationale saisissent 1,4 tonne de cocaïne

Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances, et Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics, félicitent les agents des douanes qui ont appréhendé une quantité record de cocaïne dans le Pacifique.

1 438 kg de cocaïne ont été saisis à bord de deux voiliers les 21 et 23 janvier 2017, dans le cadre d'une opération conjointe associant la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), les services douaniers de Polynésie française, le réseau international des attachés douaniers et la frégate de la Marine nationale "Le Prairial".

Ces deux voiliers ont été identifiés par la DNRED, dans le cadre d'une enquête sur une filière criminelle impliquée dans le trafic international de cocaïne opérant depuis l'Amérique du Sud vers le Pacifique.

Le 16 janvier, sur la base des informations recueillies par la douane, le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française et l'amiral Commandant Supérieur des Forces Armées en Polynésie mobilisent la frégate "Le Prairial" pour contrôler un navire au large de l'archipel des Marquises. Le 19 janvier au matin, un premier catamaran est intercepté alors qu'il est en train de sombrer du fait de l'équipage. A l'issue d'une difficile opération de fouille effectuée par les marins de la frégate, 524 pains de cocaïne sont découverts pour un poids total de 639 kg. Les deux occupants du navire ont été interpellés, sous le contrôle du Procureur de la République à Papeete.

En parallèle, les services douaniers de Polynésie et de la DNRED recueillent des informations sur le second navire ciblé dans l'enquête. Avec l'appui des moyens de la Marine nationale, le navire est relocalisé, puis contrôlé par les agents des douanes de Polynésie, lors de son arrivée à Tahiti le 23 janvier. Un total de 809 kg de cocaïne est découvert. Les deux membres d'équipage ont été placés en retenue douanière.

La valeur sur le marché au détail des stupéfiants saisis représente plus de 53 millions d'euros.





Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances a déclaré : "Cette saisie est l'illustration de la capacité des services douaniers français à mobiliser et coordonner les actions de renseignement, de suivi et de contrôle, tant en Polynésie qu'en Métropole, en liaison étroite avec l'autorité judiciaire. Les résultats de l'enquête menée par les services douaniers ont permis de mettre à jour une organisation criminelle puissante capable d'affréter des quantités très significatives de cocaïne selon le mode du convoi par la voie maritime."

Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics a ajouté : "La douane française réalise, avec l'aide déterminante de la Marine nationale, une saisie exceptionnelle."

Cette saisie record constitue la 3ème saisie de cocaïne des 15 derniers mois, après la saisie de 680 kg, avec la Marine Nationale, au large des îles Gambier, le 13 février 2016 et celle de 100 kg le 24 août 2015, en coopération avec la police fédérale australienne.

Photos crédit "Douane française " disponibles https://goo.gl/photos/4z1KeiNUZEBt7oSp6

Contacts presse:

Cabinet de Michel SAPIN	01 53 18 41 13	sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Christian ECKERT	01 53 18 45 04	sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Douane	06 64 58 60 12	presse@douane.finances.gouv.fr

